

Mot de bienvenue



Chers membres,

Comme vous le savez sans doute, de nombreux changements ont eu lieu depuis la dernière AGA. En raison des rénovations au Centre culturel Aberdeen, nous avons déménagé temporairement au 108, rue High, à Moncton. Nous sommes bien installé.e.s et nous vous invitons à venir nous rendre visite. Prière de noter que notre adresse postale est toujours celle du Centre culturel Aberdeen :

140, rue Botsford, bureau 17
Moncton, N.-B. E1C 4X5

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel. Si vous ne connaissez pas l'adresse de chacun des membres du personnel, vous pouvez la trouver sur notre site Internet, sous la rubrique « Dirigeant.e.s et employés » de l'onglet « L'AAAPNB en bref ». Le numéro de téléphone général de l'AAAPNB est en fonction. Vous pouvez donc nous joindre en tout temps au 852-3313.

Dans un autre ordre d'idées, quelques changements sont survenus au sein de l'équipe de l'Association.

Voici les descriptions des nouveaux postes

Martine Aubé - directrice des opérations

Martine s'occupe de planifier et de coordonner l'ensemble des activités nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par l'Association. Elle a le mandat d'élaborer et de coordonner la mise en œuvre de la programmation annuelle et d'assurer la continuité des opérations du bureau permanent de l'AAAPNB.

Louise Gauthier - adjointe administrative

Louise succède à Monique Melanson. Elle assure un soutien administratif auprès de tous les membres du bureau. De plus, elle s'occupe de l'organisation de certaines réunions ainsi que de la diffusion de toutes vos activités dans nos réseaux. Elle est la responsable des adhésions et des renouvellements. Finalement, Louise est celle qui vous accueillera au bureau et qui répond au téléphone.

Dominic Langlois - responsable des services aux artistes et responsable des disciplines arts visuels, littérature, théâtre et danse

Dorénavant, Dominic agira comme personne-ressource pour appuyer les artistes dans le développement de leur carrière. C'est à lui que vous devez vous adresser si vous voulez plus d'information concernant les organismes de représentation des artistes, les programmes de subventions qui peuvent vous concerner, ainsi que les outils et les ateliers de formation qui pourraient vous aider dans votre perfectionnement professionnel.

Pauline Bourque - gestionnaire de la Stratégie de l'artiste professionnel.le et des ressources humaines en culture

Pauline a le mandat de faciliter et de superviser la mise en œuvre de l'ensemble des actions touchant au développement de l'artiste professionnel.le et des ressources humaines en culture. Elle accompagne et outille l'AAAPNB et les artistes qui font partie du Comité du Premier ministre sur le statut de l'artiste, et elle participe aux autres tables de travail. De plus, elle accompagne les partenaires qui travaillent sur ces dossiers, en leur procurant différents outils et recherches.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Martine Aubé, à Pauline Bourque ainsi qu'à Louise Gauthier.

Dans ce numéro

Les dossiers

- Art sur roues
- La campagne électorale
- Formation

Information pour les disciplines artistiques

- Ce qui s'en vient pour vos disciplines

Les dates importantes

Voici les autres postes à l'AAAPNB

Carmen Gibbs

Directrice générale

Liette Robichaud

Responsable de la gestion financière

Catherine Blondin

Responsable des communications

Yannick Mainville

Coordonnateur de projets et responsable des disciplines musique et arts médiatiques

René Cormier

Gestionnaire de la Stratégie d'aménagement culturel du territoire

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin d'automne. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les dossiers de l'AAAPNB

Art sur roues

La troisième édition du projet Art sur roues, consacrée au cinéma et à la vidéo, a été offerte dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Cette initiative visait à éveiller le potentiel artistique des jeunes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et à créer des liens entre les élèves et les professionnel.le.s du cinéma et de la vidéo. Le projet Art sur roues, volet cinéma-vidéo a appuyé les jeunes dans leur démarche créative en offrant des ateliers animés par des formateur.trice.s professionnel.le.s dans les écoles et en fournissant l'équipement nécessaire à la réalisation d'une oeuvre cinématographique.

Cette troisième édition d'Art sur roues s'est conclue le 25 septembre dernier par la tenue d'un colloque au cours duquel les jeunes participant.e.s ont eu la chance de parfaire leurs connaissances déjà acquises en cinéma-vidéo. Le moment fort de ce forum a été la présentation des 14 courts métrages réalisés par des jeunes des quatre coins de la province grâce au projet Art sur roues, dans le cadre du Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA). Environ 140 personnes se sont déplacées pour cette présentation spéciale. Plusieurs genres étaient à l'honneur et les produits finaux réalisés par les écoles participantes étaient plus qu'épatants. Cette édition du projet Art sur roues a permis aux jeunes de travailler avec des artistes professionnel.le.s et d'apprendre plusieurs facettes de cette discipline artistique qu'est le cinéma-vidéo.

L'AAAPNB poursuivra son partenariat avec la FJFNB dans le cadre d'Art sur roues. Nous en sommes déjà à la préparation de la prochaine édition.

La campagne électorale vue par l'AAAPNB

Le travail entourant la campagne électorale provinciale de 2010 a débuté en mai pour l'Association. Ceux et celles qui étaient présent.e.s lors de l'Assemblée générale annuelle ont pu assister à une table ronde réunissant quatre représentants des différents partis politiques. Les artistes présent.e.s ont eu l'occasion de prendre le micro d'assaut pour sensibiliser les représentants et témoigner des défis auxquels ils font face tous les jours pour vivre de leur art. *L'Acadie Nouvelle*, *L'Étoile* ainsi que Radio-Canada Acadie ont fait la couverture de cette table ronde.

À la suite de l'AGA, l'AAAPNB s'est affairée à produire un document dans lequel elle demandait une augmentation de cinq millions de dollars par année des fonds destinés à l'avancement des arts et de la culture, et ce, pour les quatre prochaines années, ce qui donne un montant total de 20 millions. Cette demande a été envoyée aux principaux partis politiques.

Le 7 septembre, la présidente et la directrice générale ont accordé une entrevue à Radio-Canada pour présenter la demande de l'AAAPNB et expliquer les dossiers que celle-ci pourrait faire avancer avec cette augmentation. En raison du peu d'intérêt porté au secteur des arts et de la culture dans les plateformes des partis, nous avons tenu une conférence de presse le 22 septembre pour dénoncer leur manque de vision. Malgré l'invitation lancée aux candidat.e.s des quatre principaux partis, seuls certains conservateurs étaient présents à la conférence de presse ainsi qu'un candidat du Parti vert. Les médias étaient présents et nous avons eu une belle couverture. De plus, le samedi 25 septembre, l'AAAPNB a publié dans *L'Acadie Nouvelle* un texte signé par la présidente, qui faisait mention de l'importance du rôle que jouent les arts dans le développement d'une société.

Maintenant que le nouveau gouvernement est en place, l'AAAPNB prévoit rencontrer prochainement les élu.e.s afin de les sensibiliser à nos dossiers. Nous attendons impatiemment cette rencontre pour discuter du développement de notre secteur. C'est à suivre...

Formation

Dans l'optique d'offrir plus de services aux artistes membres de l'Association, nous vous invitons à nous communiquer vos idées au sujet de formations spécifiques à votre discipline ou de formations qui pourraient s'adresser à l'ensemble des disciplines artistiques. Veuillez donc faire parvenir vos suggestions à Dominic Langlois à l'adresse dominic.langlois@aaapnb.ca ou par téléphone au 852-3313. Nous sommes à votre écoute!

Information pour les disciplines artistiques

Séance d'information ARTISTI

Le 6 novembre prochain, tous les artistes qui prêtent leur voix à un enregistrement seront intéressé.e.s à suivre la séance d'information ARTISTI, qui se déroulera dans le cadre de la FrancoFête. Organisé conjointement par l'AAAPNB et l'Union des artistes (UDA), cet atelier vous renseignera sur les services offerts par cette société de gestion collective.

Cette présentation s'adresse à tous les interprètes, c'est-à-dire les chanteur.se.s solistes ou choristes, musicien.ne.s solistes ou accompagnateur.trice.s, narrateur.trice.s ou comédien.ne.s qui prennent part à un enregistrement sonore.

La mission d'ARTISTI est de gérer et de distribuer les redevances aux artistes interprètes en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, dans le cadre du régime des droits voisins, plus précisément les droits découlant des régimes :

- de la **rémunération équitable** (enregistrements sonores radiodiffusés);
- de la **copie privée** (vente de disques et de supports audio vierges).

Cette présentation vous permettra de mieux connaître ARTISTI ainsi que le fonctionnement des redevances. La présentation sera animée par Marie-Denise Pelletier, présidente d'ARTISTI, en collaboration avec Raymond Legault, président de l'Union des artistes.

Date : le samedi 6 novembre 2010

Heures : de 13 h 30 à 15 h

Endroit : salle Albert de l'hôtel Crown Plaza, 1005 rue Main, Moncton, N.-B., E1C 1G9

Cette séance est gratuite. Venez en grand nombre!

Droit d'auteur

Le projet de réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* (projet de loi C-32), entrepris par le gouvernement fédéral, arrive prochainement en deuxième lecture. La *Loi sur le droit d'auteur* permet aux créateur.trice.s de contrôler l'utilisation de leurs œuvres. En cette ère numérique, il s'avère nécessaire de moderniser la loi. Un problème majeur se pose toutefois, car le projet de loi C-32 favorise les grandes entreprises, les fournisseurs de services Internet, les établissements d'enseignement et les utilisateurs, et ce, au détriment des créateur.trice.s. Les ministres de l'Industrie, Tony Clement, et du Patrimoine canadien, James Moore, confondent les termes « accessibilité » et « gratuité ». De plus, de nouvelles exceptions s'ajoutent à celles déjà présentes dans la *Loi sur le droit d'auteur*.

Les changements qui y sont proposés peuvent toucher plusieurs d'entre vous. Quelle que soit votre discipline, nous vous invitons à vous familiariser avec cette réforme en suivant les liens ci-dessous :

- Un communiqué de presse de CARFAC : <http://www.carfac.ca/2010/06/bill-c32/>
- Le bulletin de l'Association québécoise des auteurs dramatiques : <http://www.aqad.qc.ca/infoaqad8.asp#1>
- Un communiqué de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois : <http://www.uneq.qc.ca/nouvelles-communiques/seance-extraordinaire-de-l-uneq-et-texte-de-daniele-simpson/>
- Article de la Conférence canadienne des arts : <http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/bulletins/2010/2610.htm>

Table ronde en danse

Dans le cadre de la FrancoFête, une table ronde est organisée le 4 novembre prochain pour les différent.e.s intervenant.e.s du secteur de la danse. Les panélistes invité.e.s présenteront à tour de rôle leurs projets en cours ou en développement visant à encourager et à promouvoir une plus grande diffusion de la danse sur leurs territoires respectifs. L'animation sera assurée par madame Paule Beaudry, directrice générale de La danse sur les routes du Québec. Les présentations des panélistes seront suivies d'une discussion ouverte avec les participant.e.s, qui permettra de dégager des pistes d'actions communes pour favoriser et améliorer la diffusion de la danse dans les provinces de l'Atlantique. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

Date : le jeudi 4 novembre 2010

Heures : de 13 h 30 à 15 h 45

Endroit : salle Westmorland, Crown Plaza, 1005 rue Main, Moncton, N.-B., E1C 1G9

Dates importantes

Voici quelques rappels concernant les dates limites pour faire votre demande de subvention au Conseil des Arts du Canada ainsi qu'à Artsnb :

Conseil des Arts du Canada

Le 15 novembre 2010 est la date limite pour soumettre une demande de subvention au Conseil des Arts du Canada dans le cas de la discipline danse. De plus, si certains d'entre vous sont admissibles aux programmes s'adressant aux artistes autochtones, la date limite pour présenter une demande de subvention est aussi le 15 novembre.

Ensuite, le 1^{er} décembre, est la date limite où les artistes des disciplines suivantes peuvent présenter une demande de subvention au Conseil des Arts : le théâtre, la musique et les arts visuels. Finalement, les membres des disciplines suivantes sont invités à faire leur demande de subvention au plus tard le 15 janvier : les arts visuels et la musique. De plus, le programme d'Arts autochtones offre aussi des subventions à l'intention des artistes autochtones dont la demande doit être présentée au plus tard à la même date.

Nous désirons vous rappeler que la subvention de voyage est disponible en tout temps pour les disciplines suivantes : danse, arts médiatiques, théâtre, lettres et musique, ainsi que dans le cadre le programme Inter-arts et Arts autochtones. Vous devez présenter votre demande de subvention de voyage avant votre départ. Veuillez noter que la date butoir dans le cas des artistes visuel.le.s est le 1^{er} janvier 2011.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet du Conseil des Arts du Canada pour de plus amples renseignements : <http://www.canadacouncil.ca/>

Artsnb - www.artsnb.ca

Concernant les subventions d'Artsnb, les artistes de toutes les disciplines sont invité.e.s à soumettre un dossier. Voici les trois dates butoirs :

1^{er} décembre : Programme d'aide financière régionale du Nouveau-Brunswick (région d'Edmundston).

15 janvier : Programme d'aide financière régionale du Nouveau-Brunswick (région de Saint-Jean).

1^{er} février : Artiste en résidence.

De plus, n'oubliez pas que la subvention développement de carrière est disponible en tout temps pourvu que votre demande soit reçue au bureau d'Artsnb de quatre à six semaines précédant l'événement ou l'activité que vous projetez.

Un organisme comme le nôtre repose essentiellement sur l'engagement de nombreux artistes et partenaires. Leur engagement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. L'Association aimerait remercier les partenaires suivants :



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Caisses populaires
acadiennes



Librairie
Pélagie



GALERIE
LA VIOLETTE
GALLERY



Merci également au public qui participe assidûment aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi nos artistes, ainsi qu'aux marchands suivants qui donnent un rabais de 15 % à nos membres :

Commentaires

Vos commentaires, conseils et questions sur le bulletin *Inform'Art* nous intéressent. En tant que membres, vous nous permettrez d'améliorer le bulletin, mais aussi de l'adapter encore mieux à vos besoins. Nous sommes en mesure de vous répondre par courriel à l'adresse catherine.blondin@aaapnb.ca et par téléphone au 852-3313. Merci de votre participation active au sein de votre association.